



Comité Technique Spécial du Groupe de Services «Prévision-Climatologie-Services»

CR de la séance du 19 septembre 2022

### **Requalification ITM du poste CMS/PROD//RDO**

(3 postes)

Le poste sera ouvert en recouvrement lors du prochain cycle de mobilité. A noter qu'un des 3 postes a été pourvu récemment via la PEP (Place de l'Emploi Public) en CDD de 2 ans.

La CFDT vote POUR cette requalification de poste.

### **Suppression d'une vacation de nuit à MAR/EXP**

Actuellement, la prévision marine à Toulouse est assurée par 4 postes permanents. Ils assurent :

- la production Marine de Sécurité Côtes, Large et Grand Large sur de vastes domaines.
- Les agences en mer (dérive personnes et pollution, ...)
- la vigilance Vagues-Submersion (VVS) pour la métropole.

L'organisation est la suivante :

- 1 poste de chef prévi marine
- 1 prévi grand large
- 1 prévi Méditerranée
- 1 prévi Atlantique-Manche-Méditerranée.

En théorie, 29 agents sont sur ces postes (8 chefs-prévisionnistes, 21 prévisionnistes).

Le poste de 8 chefs prévisionnistes est pourvu, mais seuls 18 agents sont en poste sur les 21 prévisionnistes nécessaires (sans compter les temps partiels et décharges syndicales). De surcroît, plusieurs agents vont quitter le service dans les semaines ou mois à venir.

Il est proposé une fermeture d'un poste de nuit par l'administration. C'est un objectif inscrit au TROED depuis plusieurs années. La direction annonce que cela doit se faire maintenant, en raison du manque d'effectifs.

La CFDT :

- désapprouve la fermeture de ce demi-poste : cela se fait au détriment de la qualité de service, puisque des productions et des domaines de couverture sont abandonnés.
- juge peu convenable que la direction présente cette fermeture comme une conséquence du sous-effectif réel chronique. Est-ce que désormais ce sont les candidatures sur un poste qui décident de son maintien ou non ? Le fait qu'il y ait plus de postes que d'agents à Météo-France en ce moment est pesant pour tous les services concernés. Pour les agents en service

permanent la situation n'est toutefois pas tenable longtemps ; les vacances doivent toujours être effectuées... par ceux qui restent.

- Interroge en séance la direction sur la robustesse de l'organisation proposée, en cas de crise. La réponse est pour le moins peu assurée et n'emporte pas la conviction. Nous rappelons qu'une priorisation des tâches ne peut être qu'une part de la solution, car en situation de crise toutes les productions sont importantes. Par ailleurs, c'est une perte de sens pour un prévisionniste que de devoir abandonner ou alléger une production au moment où son travail est le plus utile. La direction ajoute aussi qu'elle ne pense pas que des renforts soient vraiment possibles de manière systématique en situation sévère.

La CFDT vote CONTRE la fermeture de ce 1/2 poste, et demande, en cas de maintien de cette fermeture, un chiffrage des renforts qui seraient nécessaires en situation sévère (sous forme de vacation exceptionnelle ou d'astreinte).

Tous les syndicats ayant voté CONTRE, le CTSGS sera reconvoqué sur ce point de l'ordre du jour, a priori le 12 octobre.

### **Document de gestion de crise aéro en CRA**

Le but de ce document est de décrire les actions attendues du MCA (Météo-Conseil Aéronautique) en cas de :

- panne ou problèmes de diffusion
- événement météo majeur
- problème de ressource, humaine ou logistique.

De nombreuses remarques apportées par les organisations syndicales lors de la précédente séance ont été prises en compte.

Il est regretté que la permanence désignée soit la permanence prévi nationale, déjà bien occupée et non spécialisée en aéronautique. Il est demandé à la direction un chiffrage du nombre d'appels à la permanence par an.

La CFDT s'abstient sur ce document.

Par ailleurs, le malaise persiste dans les CRA, suite à la nouvelle organisation, accentuée par les effectifs qui ne sont pas complets. Les vacances de bureau, déjà difficilement acceptées par les MCA car compliquées à tenir en étant en poste permanent (difficulté de suivre un client ou un projet au long cours en étant en horaires décalés), deviennent impossibles à tenir si l'effectif n'est pas suffisant.

Un bilan complet et précis des effectifs réels, présents et prochains, est demandé à la direction.

### **Effectifs de PG/Exp**

A l'instar de l'équipe Marine, les effectifs commencent à se tendre à PG/Exp. De nombreux départs sont en vue (retraite, mutation) et il est difficile de recruter.

Une première facilité a été accordée récemment, avec la possibilité de recruter un salarié via la PEP (Place de l'Emploi Public). Le profil recherché est un IT qui a été formé à l'école en ingénieur civil, avec une spécialité prévision, ce qui permet d'éliminer les inquiétudes sur la qualité technique du

recrutement. On peut par contre s'interroger sur cette nouvelle façon de recruter (les études sont maintenant payées par les élèves et on les recrute en sortie) et sur la précarisation du recrutement (en CDD). A voir si les niveaux de rémunération et de compensation des nuits sont corrects.

Par ailleurs, avec la nouvelle organisation de la prévision, prévue d'être mise en place en septembre 2023, des tâches de correction de base automatique pourraient être affectées à l'équipe PG/Exp. Ces tâches seraient « dimensionnantes », impliqueraient de nouvelles charges de travail. Aussi, elles nécessiteraient des effectifs supplémentaires.

Les agents de PG/Exp s'interrogent et s'inquiètent fortement sur les effectifs théoriques qui seront alloués à l'équipe par la direction de Météo-France, et sur les effectifs réels qui seront disponibles. Cette période de transition s'éternise, ainsi que les incertitudes qui l'accompagnent.

La CFDT demande une clarification, au plus vite, des tâches et effectifs envisagés pour cette nouvelle organisation, ainsi qu'un plan de recrutement pour pourvoir ces postes.

### **Contrat Air France à DSM/Aero Toulouse**

Météo-France a gagné récemment un contrat d'assistance pour Air-France et la CFDT s'en félicite. L'objectif est de fournir des prévisions à la demande aux dispatchers d'Air-France (un dispatcher s'occupe de la planification et du suivi des vols) sur le monde entier.

Cette assistance exige de nouvelles compétences aux prévisionnistes, déjà bien étoffées, avec des échéances et des domaines multiples : production court terme régulière sur la France, sur un domaine Europe élargi, assistance aux contrôleurs aéronautiques (prévision court terme et immédiate), prévision de déplacement de cendres sur l'Europe du Sud et l'Afrique, prévision d'orages pour J+1 et coordination régulière à l'échelle européenne.

Conséquence : les prévisionnistes de DSM/aéro s'inquiètent à juste titre car les délais de mise en place de cette assistance sont très courts (1<sup>er</sup> janvier) et tout est à construire : acquisition des compétences, réalisation des macros, organisation des tâches, mais aussi formation des dispatchers, dans un laps de temps limité, sur une période où il faut former 3 nouveaux arrivants dans l'équipe.

Par ailleurs, la prise en charge de cette prestation est dépendante de l'allègement du TEMSI Euroc (disparition de la description des basses couches). Lors du CSM de la semaine dernière, coup de théâtre, les représentants des usagers ont refusé l'allègement du dit TEMSI.

La CFDT s'étonne que cette demande de validation n'ait pas été faite plus tôt.

Par ailleurs, il semble qu'on demande à DSM/aéro/prévi/D (et aux agents) de faire passer toutes ces nouvelles tâches dans l'organisation actuelle. DSM/D est conscient qu'il faudra rogner sur certaines tâches habituelles mais n'a pas de plan d'action à présenter en séance.

DSM/Aéro/D, en déplacement à l'étranger, n'est pas présent pour faire le point.

La CFDT demande une clarification immédiate de la situation auprès des prévisionnistes, et l'assurance que l'assistance Air-France ne sera pas mise en place sans l'allègement du Temsi Euroc, ou tout autre solution permettant de réaliser sereinement cette assistance, même en cas de temps sévère et d'éruption volcanique.

Il est demandé qu'un point de situation soit fait en prochaine séance du CTSGS, le 12 octobre.